

FORMATION
@DISTANCE &
PRÉSENTIEL

NOUVEAU

RESPECTER LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE BILLETTERIE

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez connaître toutes les obligations liées à la billetterie,
- ✓ Comprendre les implications, les modalités de mise en place, de gestion.

Durée

1 jour (7 heures)

Tarif

590 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

François Jonquet

Dates

15 & 16 mai 2025 @ DISTANCE

19 novembre @GHS

Horaires

9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit 7h

N° d'agrément

11753874875

OBJECTIFS

- ✓ Enumérer les obligations légales en matière de billetterie en France, notamment les règles de conservation des bordereaux
- ✓ Déclarer une billetterie
- ✓ Lister les mentions obligatoires des billets sur supports matériels et dématérialisés
- ✓ Respecter le cadre fiscal de la billetterie et les assiettes de déclaration des taxes et droits d'auteurs
- ✓ Organiser un partage de billetterie
- ✓ Connaître le cadre RGPD

PRÉREQUIS

- ✓ aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices.

PUBLIC

- ✓ Toute personne en charge de la billetterie, de l'administration.

PLAN DE FORMATION

Obligations légales - cadre juridique

- ✓ Déclaration
- ✓ Les obligations en fonction des types de billetterie : manuelle, informatisée, mixte
- ✓ Les mentions obligatoires
- ✓ La vente – Les CGV
- ✓ La revente au second marché.

Plateforme de vente

- ✓ Gestion interne, externe, mixte... (les commissions sur ventes)
- ✓ Les moyens de paiement : les plateformes (Paygreen, Paybox, etc.), TPE, Sum Up, etc.
- ✓ Les moyens de paiement alternatifs (Pass Culture, Chèque Culture, Coupons, etc.)
- ✓ Les droits de location.

La gestion du matériel

- ✓ Sur site
- ✓ Les guichets déportés

Les obligations sociales et fiscales ; les droits d'auteur ; les taxes

- ✓ Règles de TVA
- ✓ Sacem, SACD
- ✓ CNM / Taxe Fiscale – Règles de répartition
- ✓ SIBIL
- ✓ La conservation des données financières.

Les implications des relations contractuelles

- ✓ Contrat de cession, coréalisation, coproduction...
- ✓ Billetterie payante ou gratuite.

Le RGPD

- ✓ Gestion et conservation des données.

La comptabilité

- ✓ L'enregistrement comptable des encaissements et des produits
- ✓ La spécificité des bons cadeaux.

Points divers

- ✓ Le profil de recrutement des chargé.es de billetterie
- ✓ Le CRM.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : échanges, cas pratiques, QCM ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM